



refus d'un changement de statut d'etudiant a salarier

Par **dkmine**, le **09/09/2011** à **00:15**

bonjour

étudiant de nationalité algérienne ,je suis en France depuis 2006 ayant un diplôme en master 2 en logistique et une promesse d'emploi CDI pour un poste de responsable adjoint d'un magasin j'ai déposé ma demande de changement de statut vers salarié qui m'a été refusée . comment puis-je faire mon recours ???

puis-je refaire une demande de titre de séjour étudiant sachant que j'ai une inscription et que mon titre de séjour actuel et étudiant élève qui est valable jusqu'à fin novembre ??

je sais plus quoi faire je suis vraiment perdu .

Par **Domil**, le **09/09/2011** à **00:19**

Quel est le motif du refus ?

Par **dkmine**, le **09/09/2011** à **00:45**

D'abord merci de m'avoir répondu Domil

Dans leur recommandé ils disent que la situation de l'emploi dans la région où je suis au nord a savoir 67 demandeurs d'emplois inscrits pour 20 offres d'emplois code Rome indicateur de tension 0,3% et vu l'article 5221-1

en plus dans la lettre de refus adressée au gérant en objet il ont bien mis mon nom Objet demande d'autorisation pour Mr.....

mais dans le contenu ils parlent d'une autre personne qui porte pas le même nom ni prénom ni la même nationalité mais dans la décision il mentionne bien mon nom ????

cela donne à réfléchir

svp orienter moi

Par **Domil**, le **09/09/2011** à **01:21**

Donc votre employeur n'a pas cherché à embaucher quelqu'un résidant en France (Français ou étranger ayant un droit au travail), qui sont prioritaires sur vous.

En tant qu'étudiant étranger, vous êtes censé repartir dans votre pays une fois vos études finies sauf si la France est déficitaire concernant l'emploi auquel vous pouvez prétendre avec votre diplôme.

Par **dkmine**, le **09/09/2011** à **08:16**

bonjour si mon patron a bien chercher a embaucher il a meme passé l annonce pres de pole emploi il n'y avait qu'un demandeur pour le poste et il correspondre pas au profil